

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 FEVRIER 2023 à 15h

Etaient présents :

Denis Lebel, Gérard Costil, Alain Jodocius, Philippe Larignon, Cedric Vigouroux, Pierre Dourdan.

Absents excusés :

Marie Claire Epinette, Michel Marie.

Préparation du 33 ème Rallye des 17 et 18 juin 2023.

Parcours par Port en Bassin avec café dans cette ville à déclarer, Philippe Chanu doit se charger de contacter le maire de Port.

Bulletins d'inscription à préparer

Les repas coûteront au club 21,67 par personne

Les boissons seront en plus à notre charge (cubi de vin si possible présentation en tonneau)

Apéro sous forme de Kir.

Compte tenu de ces éléments et des frais annexes (remorques etc...) le prix de l'inscription sera de 30 euros pour les pilotes et 25 euros pour les accompagnants.

Reste la déclaration préfectorale à établir sur le site et vérifier les routes interdites.

L'attestation de notre assurance a été reçue.

Il serait souhaitable de faire une communication par presse régionale et LVM et pourquoi pas radio.

Pour la sécurité, il manquera quelques CGR, 24 sont nécessaires pour la sortie. Bruno Saillard pourra peut-être recruter au sein de la FFMC.

Pour ce qui est de la bourse, l'organisation aurait besoin d'être revue complètement pour attirer plus de vendeurs et d'acheteurs.

Autres sujets :

Voir le problème des places de parking le samedi matin devant le club.

Beach Race, Mr Lazzari veut rester dans le concept et à dire vrai nos motos ne l'intéressent pas.

Terminal de paiement toujours à l'étude pour trouver le système limitant au maximum les arnaques.

La date de la vente aux enchères des motos par le commissaire priseur n'est pas encore connue.

Nécessité de faire une pose café aux sorties du dimanche ne serait-ce qu'à cause de ceux qui viennent de loin et qui, en hiver ont besoin de se réchauffer un peu.